

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 8 Décembre 2020

L'an deux mil vingt le huit du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

24 présents + 2 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Lucette ROCHER, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

2 pouvoirs :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Dominique GUILBOT, Maryse BARIGAULT, Daniel ROBERT

Absents : /

Frédérique DAMBRINE a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 02 décembre ayant pour ordre du jour :

PETITES VILLES DE DEMAIN

Candidature pour la ville d'Airvault

- Vu le programme de l'Etat « Petite Ville de Demain »
- Vu la candidature de la Ville d'Airvault à ce programme

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Valider la participation de la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet aux côtés de la ville d'Airvault dans sa candidature au dispositif « Petite Ville de Demain » sur la base de la lettre de candidature ci-jointe.

A Airvault, le 08 Décembre 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20201216-274-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2020

Publication le : 16-12-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Objet : candidature au programme
« Petites Villes de Demain »

Affaire suivie par Mme GUILLET-MASSÉ Myriam
Tél : 05 49 64 79 92
E-mail : dgs@airvault.fr

Monsieur Le Préfet,

Airvault est une commune rurale de 3 328 habitants située dans le Nord-Est du Département des Deux-Sèvres, riche d'un patrimoine historique, labellisée « Petite Cité de Caractère » et entourée d'un patrimoine naturel à préserver.

Airvault est, aussi, une commune qui a toujours cherché à évoluer, « à aller de l'avant » et à travailler avec ces partenaires pour se développer. Ainsi, en 1973 elle s'est associée avec les communes de Borcq-sur-Airvault et de Soulièvres. Puis en 2019, la commune nouvelle d'Airvault a vu le jour après sa fusion avec Tessonnière.

Airvault est, encore, une commune qui fait de l'Intercommunalité une force collective au service de son développement et de celui de son Territoire. Dès 1993, elle a participé à la création de la Communauté de communes de l'Airvaudais, puis en 2014 a rejoint la Communauté de communes de l'Airvaudais-Val de Thouet. Cette dernière relève du Pays de Gâtine pour l'élaboration et le suivi de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Le tissu économique de la commune est important. Ainsi, Airvault compte 8 établissements de plus de 50 salariés dont 5 de plus de 100 salariés tels que Marie Surgelés, l'entreprise C2E, le transporteur Tratel, Colas Centre Ouest et la cimenterie Calcia. Cette dernière est installée sur le Site du Fief d'Argent depuis 1919 et a indiscutablement participé à l'essor industriel et économique du Territoire. D'autres entreprises installées dans les zones d'activités et commerciales apportent de nombreux emplois (scierie Bernier, Socoplan, Filec, TPL, Intermarché qui emploient chacune entre 20 et 49 salariés). Un chiffre permet d'exprimer l'importance économique sur la commune d'Airvault : les 8 établissements de plus de 50 salariés sur la commune représentaient plus de la moitié des postes salariés (813 sur 1520) en 2015.

L'économie sociale et solidaire est aussi bien représentée à Airvault avec, notamment, un EHPAD de 140 lits. Le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet avec sa quinzaine de salariés permanents déploie ses activités autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, l'action sociale collective ou encore l'action culturelle. Enfin, une épicerie coopérative (SCIC « L'épicerie ») s'est développée sur la base de la participation des habitants, dans le centre-ville, avec pour objectifs de développer du lien social, une offre de première nécessité au plus proche des Airvaudais en favorisant, les circuits courts et les producteurs locaux.

Aussi, reconnue pour son dynamisme et soutenue par de nombreux partenaires locaux et nationaux, Airvault a obtenu la labellisation de sa structure CCAS en « France Services » en 2019. La structure dispose de 3 agents permanents et accompagne la population municipale et celle des communes avoisinantes.

Depuis 2014, la commune d'Airvault mène également une politique offensive en matière démographique. Outre, une offre, en terrains à bâtir, déconcentrée sur son territoire, à prix attractifs, la Commune a renoncé à la part communale de la Taxe d'Aménagement, ou encore travaillé avec le bailleur social (Habitat Deux-Sèvres) pour continuer à rénover et construire des logements locatifs. Ainsi, depuis plusieurs années, une dizaine de Permis de Construire sont délivrés annuellement concourant à l'augmentation démographique communale. Pour autant, le délaissement de notre centre-ville et des centres-bourgs des communes déléguées reste

prégnant et cette nouvelle priorité de les consolider doit faire l'objet d'une véritable politique publique construite, structurée et professionnalisée.

Enfin 2021, une Maison de Santé Pluridisciplinaire, une Maison des Assistantes Maternelles et un Tiers-Lieux devraient voir le jour portés respectivement par la Communauté de communes et la Commune. La volonté est de renforcer l'offre de services sur le territoire communal et affirmer le positionnement de centralité pour la commune d'Airvault. L'objectif de tous les efforts déployés pour rester une ville attractive est de donner aux personnes qui viennent travailler à Airvault l'envie d'y résider.

Car, malgré ses forts potentiels entrepreneuriaux, commerciaux, sociaux, associatifs ou encore patrimoniaux, Airvault connaît une désertification de son centre-ville. Les taux de vacances commerciales et de l'habitat dans le centre ne cessent de croître. La Commune est d'ailleurs classée Zone de Revitalisation Rurale « ZRR ». Pour enrayer cet enchaînement de vacances de locaux, lutter contre la fragilité économique, sociale, et démographique qui s'installent et relancer la démographie, la commune reste attentive aux besoins des commerçants, des industriels, des écoles, des associations et de chaque airvaudais. Le projet de réhabilitation de l'ancienne auberge postale « Le Vieux Relais » arrive à sa fin et l'ouverture d'un lieu convivial et d'espaces commerciaux destinés à la production locale, à l'artisanat d'art devrait voir le jour en début d'année 2021.

Le SCOT du Pays de Gâtine reconnaît les potentiels d'Airvault. Sur le thème des services et commerces, Airvault était en 2015 reconnue comme ayant un réel niveau d'attractivité (annexe 1) et était situé en 3^{ème} position du classement des communes du Pays de Gâtine.

Reconnue également par l'Insee comme étant un bassin de vie, Airvault doit pouvoir garder son rôle de centralité tout en assurant le lien avec les territoires la jouxtant. Le travail accompli depuis 6 ans commence à porter ses fruits car la démographie repart légèrement à la hausse et une classe supplémentaire vient d'être ouverte à l'école primaire publique.

Réactifs à la situation, les élus airvaudais ont fait établir un diagnostic du centre-ville pour la redynamisation du centre ancien autour de l'abbatiale, des halles et du Vieux Relais. Ce document (annexe 2) établi par un stagiaire de l'Ecole Polytechnique de Tours permet de lancer le débat et les piste d'actions à développer (annexe 3).

Ce diagnostic met notamment en avant :

- La centralité de la commune d'Airvault entre Thouars et Parthenay
- Son patrimoine incontournable
- Les projets politiques
- Une étude sociodémographique
- Les actions sur le logement
- Le déclin du centre-ville en ce qui concerne les commerces
- L'état de l'habitat
- Le cadre de vie

Aussi, la commune d'Airvault candidate au programme « Petites Villes de Demain » pour obtenir une aide lui permettant de bénéficier d'ingénierie, d'outils et de partenaires pour poursuivre son projet de revitalisation et de redynamisation de son centre ancien.

Restant à votre disposition pour tout élément complémentaire ou pour échanger sur ce dispositif dans lequel la commune d'Airvault souhaite vivement s'inscrire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma très respectueuse considération.

Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200041416-20201216-274-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2020

Publication le : 16-12-2020

Olivier FOUILLET
Président de la
Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS**
33 Place Pour copie conforme,
796 Le Président,
Tél. (Olivier FOUILLET

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET**
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48